

EXTRAIT

du procès - verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 11 avril 2008

Présidence : Pierre ó André Gaudin, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 1/2008 relatif aux incidences, pour La Sarraz, de l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2008, de la nouvelle loi sur l'appui au développement économique en matière de taxes de séjour et de ressources affectées,
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'accepter le nouveau règlement communal sur la taxe de séjour de la Commune de La Sarraz tel que présenté par la Municipalité

Ainsi délibéré en séance du 11 avril 2008

Le Président :
Pierre-André Gaudin

La Secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire :
